



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Paris au CSA du 05/03/2024

Madame la Directrice d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, cher·e·s collègues,

Nous commencerons cette déclaration en dénonçant une fois encore le choix du gouvernement de supprimer presque 700 millions d'euros de crédit sur la réserve de l'éducation nationale permettant de payer celles et ceux qui enseignent, encadrent les élèves dans les services de vie scolaire, se préparent aux métiers d'enseignants et organisent concrètement le service public d'enseignement.

Le gouvernement renonce à chercher à couvrir les besoins nécessaires et donc plus que jamais, la réalité budgétaire n'est pas en cohérence avec la volonté affichée d'avoir un professeur devant chaque classe. Nous pressentons au contraire que les difficultés à trouver des enseignants seront encore plus prégnantes à la rentrée 2024.

Pour le Sgen-CFDT, si la tactique du gouvernement est ensuite d'augmenter la charge de celles et ceux qui sont en poste par le recours accru aux heures supplémentaires, au pacte, à la non comptabilisation des heures travaillées des administratifs, ce serait parier sur l'épuisement des agents. C'est une politique de ressources humaines dangereuse pour les personnels et pour le service public d'éducation.

Le gouvernement veut afficher le sérieux budgétaire, mais il n'a pas le courage d'expliquer à la population les conséquences de ces décisions, ni de renoncer à des mesures dispendieuses dont l'intérêt est contestable comme le SNU l'uniforme et les groupes de niveaux.

Ces économies budgétaires ont des effets bien concrets dans notre académie. Avec une centaine de fermetures de classes en écoles élémentaires contre environ une vingtaine d'ouvertures et presque 70 classes de maternelles fermées pour moins de 20 ouvertures, le premier degré va payer une fois de plus un lourd tribut. Ces décisions se basent sur des prévisions d'effectifs parfois erronées.

Pour le Sgen-CFDT les ouvertures et les fermetures doivent se décider en collaboration avec les équipes enseignantes et en prenant en compte la réalité du terrain et le contexte socio économique des écoles.

Sur les prévisions d'effectifs, le Sgen-CFDT déplore également que les élèves d'ULIS, toujours plus nombreux, ne soient pas comptabilisés. Ces élèves à besoins éducatifs particuliers nécessitent un travail délicat et conséquent.

Ce constat nous amène également à affirmer que le nombre de psychologues EDA et d'enseignants chargés des aides spécialisées prévues pour les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (Rased) est insuffisant.

Nous déplorons aussi le manque criant de professeurs affectés en brigades, de plus en plus nombreux à être nommés sur des postes à l'année, ce qui entraîne la perte de l'ISS (indemnité de Sujétion Spéciale) alors qu'ils demeurent sur des postes précaires. La conséquence de cette pénurie est le manque chronique d'enseignants pour effectuer des remplacements de courte durée avec les effets que nous connaissons sur l'alourdissement des effectifs des collègues présents qui s'épuisent.

Nous regrettons également l'insuffisance de postes de conseillers pédagogiques numériques au regard des sollicitations.

Toujours sur la carte scolaire premier degré, même si nous comprenons l'intérêt de certaines fusions, nous savons l'alourdissement de la charge de travail qui en découlera pour les directeurs ; ceux-ci auront moins de disponibilités pour accompagner les projets pédagogiques et assurer le nécessaire relationnel avec les parents d'élèves. Sans compter que chaque fusion supprimera mécaniquement des postes de direction. Enfin, comme l'an passé, nous réitérons notre demande que l'ensemble des parties prenantes aient une réflexion commune sur le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans et son éventuelle évolution.

Force est de constater que le manque de moyens, particulièrement exacerbé pour la rentrée prochaine continuera d'engendrer des conséquences délétères sur l'attractivité au concours du professeur des écoles dans notre académie. Cette pénurie de moyens, entraîne non seulement l'assèchement du mouvement inter académique pour les professeurs désirant partir, mais également toujours plus de candidats à la reconversion voire à la démission dans une académie où les tarifs de l'immobilier obligent de plus en plus les personnels à s'établir loin de leur lieu de travail. Nous assistons donc à un tiercé perdant en matière d'attractivité : Hausse des effectifs ; détérioration des conditions de travail et baisse du pouvoir d'achat.

C'est pour toutes ces raisons et en l'absence de perspectives sur des mesures salariales, que le Sgen-CFDT Paris, au côté de la CFDT Fonction publique appelle à la grève le 19 mars. Nous souhaitons une journée de mobilisation et de manifestation et réclamons

la mise en place de mesures générales sur les salaires, qui bénéficient à l'ensemble des agents publics quel que soit leur statut.

Le Sgen-CFDT Paris vous remercie pour votre écoute et pour l'intérêt porté à ses interrogations et revendications.